Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20261001-09_2026_02-DE

Commune de Lanrelas

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 1er OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 1er octobre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de la commune, sous la présidence de Mr RÉALLAND Nicolas Le Maire.

Nombre de Conseillers En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absent Procuration(s) : 0

Abstentions : 0

Exclus : 0

Date de convocation : 25/09/2026

Etaient présents : REALLAND Nicolas – HARIVEL Patrick – PACÉ Françoise – CARRÉ Aurélien – LEFEUVRE Hélène – MENARD Danièle – HAMON Yannick – HAMEON Béatrice – METAYER Pascal– JOUAN Dorothée – DERVAUX Clément – CASTEL Laetitia – GERARD Jean-Marie – FARQUHARSON Nelly – LEBAS Justine

Était absent :
Étaient excusés :
Secrétaire de séance : PACÉ Françoise

09/2026/02

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de ST BRIEUC, le 5 octobre 2026
et publication ou notification le 5 octobre 2026

Le Maire, rappelle à l'assemblée :
Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Il appartient donc au Conseil Municipal, de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.
En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial.
Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal, le 1er octobre 2026.
Le Maire, propose à l'assemblée :
la création d'un emploi de secrétaire générale de mairie à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires.

TABLEAU DES EFFECTIFS au 9 juillet 2026

Cadre d'emploi	Cat.	Grade mini	Grade maxi	Libellé de l'emploi	Grade détenu	Pourvu	Vacant	DHS	Titulaire ou stagiaire	Contractuel
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Adjt administratif	C	Adjt administratif 2éme classe	Adjt administratif de 1ère classe	Agent d'accueil à l'Agence Postale	Adjt administratif 1ére classe *échelon 4*	1	0	17.50	OUI	
Adjt administratif	C	Adjt administratif	Rédacteur principale 1ére classe	Secrétaire de mairie	Adjt administratif 2ème classe Échelon 6	1	0	TC	OUI	
Adjt administratif	C	Adjt administratif	Adjt administratif de 1ère classe	Agent d'accueil à la mairie	Adjt administratif Echelon 8	1	0	23.00	OUI	
FILIERE TECHNIQUE										
Adjoint Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique Principal de 1ère Classe	Adjoint technique Agent d'entretien espaces verte, voiries et bâtiments	Adjt Technique Échelon 7	1	0	TC	OUI	
Adjoint d'animation	C	Adjoint D'animation principal 2éme classe	Adjt d'animation Principal de 1ère Classe	Agent d'animation Garderie, cantine et services périscolaires	Adjt d'animation principale 2éme classe *Échelon 9*	1	0	TC	OUI	
Adjoint d'animation	C	Adjoint D'animation principal 2éme classe	Adjt d'animation Principal de 1ère Classe	Agent d'animation Garderie, cantine et agent services périscolaires	Adjt d'animation principale 2éme classe Échelon 9	1	0	TC	OUI	
Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation	Adjt d'animation	Agent d'animation Garderie, cantine et agent services périscolaires	Adjt d'animation Echelon 8	1	0	12.00	OUI	
AdjointTechnique	C	Adjt Technique	Adjoint technique Principal de 1ère Classe	Adjoint technique Agent d'entretien espaces verte, voiries et bâtiments	ECHELON 7	1	0	TC	OUI	Sera titularisé sur en septembre 2026 sur le poste, en cours de stagiairisation
Adjoint Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent de service	ECHELON 1	1	0	25.00	NON	

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20261001-09_2026_02-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS MODIFIE 11 septembre 2026

Cadre d'emploi	*Cat.*	*Grade mini*	*Grade maxi*	*Libellé de l'emploi*	*Grade détenu*	*Pourvu*	*Vacant*	*DHS*	*Titulaire ou stagiaire*	*Contractuel*
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Adjt administratif	C	Adjt administratif 2éme classe	Adjt administratif de 1ère classe	Agent d'accueil à l'Agence Postale	Adjt administratif 1ére classe *échelon 4*	1	0	17.50	OUI	
Rédacteur territorial	B	Rédacteur	Rédacteur principal 1ére classe	Secrétaire générale de mairie	Rédacteur Échelon 9	0	1	TC	OUI	
Adjt administratif	C	Adjt administratif	Adjt administratif de 1ère classe	Secrétaire de mairie		0	1	TC		
Adjt administratif	C	Adjt administratif	Adjt administratif de 1ère classe	Agent d'accueil à la mairie	Adjt administratif Echelon 8	1	0	23.00	OUI	
FILIERE TECHNIQUE										
Adjoint Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique Principal de 1ère Classe	Adjoint technique Agent d'entretien espaces verts, voiries et bâtiments	Adjt Technique de 2e classe Échelon 5	1	0	TC	OUI	A compter de la date de la délibération sans effet rétroactif
Adjoint Technique	C	Adjt Technique	Adjoint technique Principal de 1ère Classe	Adjoint technique Agent d'entretien espaces verts, voiries et bâtiments	ECHELON 7	1	0	TC	OUI	Titularisation au 1er octobre 2026
Adjoint Technique	C	Adjt Technique	Adjoint technique	Agent de service	ECHELON 1	1	0	25.00	NON	
FILIERE ANIMATION										
Adjoint d'animation	C	Adjoint D'animation principal 2éme classe	Adjt d'animation Principal de 1ère Classe	Agent d'animation Garderie, cantine et services périscolaires	Adjt d'animation principale 2éme classe *Échelon 9*	1	0	TC	OUI	
Adjoint d'animation	C	Adjoint D'animation principal 2éme classe	Adjt d'animation Principal de 1ère Classe	Agent d'animation Garderie, cantine et agent services périscolaires	Adjt d'animation principale 2éme classe Échelon 9	1	0	TC	OUI	
Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation	Adjt d'animation	Agent d'animation Garderie, cantine et agent services périscolaires	Adjt d'animation Echelon 8	1	0	12.00	OUI	
Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Agent d'animation	Echelon 1	1	0	4,83	NON	
Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Agent d'animation	Echelon 1	1	0	6.10	NON	

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, et après en avoir délibéré :

☒ PREND CONNAISSANCE de la teneur de la modification du tableau des effectifs au 11 septembre 2026.

☒ APPROUVE la modification du tableau des effectifs et n'y appose aucune modification.

☒ AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette dé1ibélation.

Le secrétaire de séance,
PACÉ Françoise

MAIRIE DE LANRELAS (Côtes-d'Armor)

Le Maire,
RÉALLAND Nicolas

MAIRIE DE LANRELAS (Côtes-d'Armor)